

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, au comptant, d'avance... \$ 3 00

LE QUÉBÉCOIS
JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES
Prescriptions (par ligne)..... 3 10
Autres insertions, si publiées... 0 05

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire

BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC FARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

QUÉBEC, 20 JUILLET 1892

EDITION DU MIDI

Ce que pensent les conservateurs de la taxe

On n'a pas d'idée du gâchis créé par les taxes du gouvernement de Boucherville.

C'est une vraie tour de Babel; on ne s'y comprend déjà plus, et la confusion va aller en augmentant à mesure qu'on va chercher à appliquer ces lois bariolées à la vapeur en quinze jours et nées de l'irréflexion.

Pour ne parler que de la taxe sur les mutations de propriété et les successions, de héritages, que de portes ouvertes à l'interprétation arbitraire, que de doutes déjà!

Quels sont les actes frappés d'impôts? Est-ce seulement les actes passés depuis le 24 juin, ou bien tous les actes présentés à l'enregistrement après cette date?

Les ventes à réméré, qui ne sont la plupart du temps que des prêts déguisés, sont-elles sujettes à des taxes?

L'évaluation municipale doit-elle invariablement faire foi de la valeur des immeubles, c'est-à-dire est-elle infaillible?

L'héritier sera-t-il, contrairement au Code, tenu d'accepter ou non la succession dans un délai de trente jours?

Ce ne sont là que quelques-unes des difficultés qui se présentent.

Le trésorier de la Province a bien, il est vrai, statué que les actes passés depuis la sanction de la loi seuls sont affectés par la taxe.

Mais il a également déclaré, dans la même circulaire aux registrateurs, que dans les villes c'est au protonotaire qu'on devra demander des timbres;

et déjà l'on a vu des protonotaires refuser de se faire marchands de timbres.

Enfin, ce qui prouve mieux que tout le reste, que la loi est mauvaise, c'est que les partisans mêmes du gouvernement commencent à en exprimer tout haut leur mécontentement.

La Minerve publiait hier même une longue critique de la loi, écrite par un notaire conservateur sous sa signature.

L'auteur de ce requiritoire y met bien quelques formes, — c'est tout naturel entre amis — mais l'ironie perce suffisamment entre les lignes pour que la citation que nous allons en faire se passe de commentaires.

La loi relative aux droits sur les successions et les transports d'immeubles

Je ne veux en aucune manière examiner ou apprécier les raisons politiques pour lesquelles cette nouvelle loi a été créée.

Les remarques que j'ai à faire n'ont rapport qu'à l'application de cette loi qui impose gravement le public et le législateur, et les praticiens.

Il est d'abord décrié que sur toutes mutations d'immeubles, il sera prélevé un droit de un centin et demi par piastres de la valeur des immeubles, que ce droit doit être payé au registrateur avant ou lors de l'enregistrement de l'acte, et que nul acte n'est légal, valide ni obligatoire si ce droit n'a pas été payé.

Il est dit bon de faire exception pour les actes de mutations exécutés avant la sanction de la loi. Déjà l'honorable trésorier de la province a déclaré aux registrateurs qu'il admettait cette exception. Ainsi donc contrairement au texte de la loi les registrateurs, se conformant aux instructions du trésorier de la province et suppléant mentalement à une omission de la loi, enregistrent sans réclamation ce qui n'est pas légal.

S'en suit-il que les actes ainsi enregistrés soient valides? Car il est dit textuellement que "nul acte, convention ou contrat n'est valide ni obligatoire si ce droit n'a pas été payé."

En attendant que la loi soit amendée, on se préoccupe de la sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi.

On se préoccupe de la sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi.

On se préoccupe de la sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi.

On se préoccupe de la sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi.

On se préoccupe de la sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi.

On se préoccupe de la sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi, et qu'il y ait un acte de sanction de la loi.

et occasionneraient des dépenses inutiles aux parties contractantes. Ne vaudrait-il pas mieux régler que dans de pareils cas, les droits pourraient être retirés au seul profit de ceux qui ont payé la taxe.

Pour les successions, on a hémissemment dérogé les certificats d'évaluation municipale qui auraient eu plus de valeur que les plus trompeurs que dans les affaires de mutations de propriété. On exigea des déclarations sous serment, établissant la valeur réelle de la succession, déduction faite des dettes.

Mais grâce à celui qui fera un allié faux ou inexact, relatif à la valeur de la succession, car dans ce cas de doubles droits seront dus et exigibles, et la personne en défaut sera passible d'une amende de cent piastres, et à défaut de paiement d'un emprisonnement d'un mois sans préjudice de tout autre recours.

Le héritier n'a plus la ressource de faire des déclarations *bona fide* comme dans les mutations de propriété. Il doit dire l'exacte vérité, et s'il fait erreur de jugement, il paiera doubles droits, de plus il se verra peut-être condamné à payer une amende de cent piastres qui n'est pas déductible de la valeur de la succession.

Quelques fois l'indication municipale est erronée sur plusieurs points. En voici un exemple. Il y a quelques années, j'avais un petit lot de terre de dix-sept cent cinquante-deux pieds en superficie, et les cotisations attribuées à ce lot une superficie de cent cinquante pieds.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite. Si l'acquisition n'avait été faite, l'évaluation municipale n'aurait pas été faite.

Dernières Dépêches
Le choléra en Europe

La Russie envahie par toute sorte d'épidémies d'origine diverses

Paris, 18 juillet. — Dix décès attribués au choléra se sont produits dans la banlieue nord de Paris, hier.

Saint-Petersbourg, 18 juillet. — En vue de prévenir le retour des troubles qui se sont produits, il y a quelque temps, à Astrakan et à Tiflis, on a décidé d'instaurer un commandement distatorial analogue à celui qui avait été créé pendant la peste qui éclata après la guerre turco-russe.

Six cas de choléra se sont déclarés à bord d'un steamer arrivé à Kazan le 14 juillet. Des six malades, cinq sont morts. Il y a en 46 et 13 décès à Saratoff; 60 cas et 18 décès à Azoff.

Berlin, 18 juillet. — Des avis privés de Russie annoncent que la famine s'est jointe au choléra dans les villes qui en sont atteintes pour les réduire à une extrémité que la presse officielle russe est loin d'admettre.

Les maisons de commerce allemandes ont reçu de Russie de telles demandes de déclarations qu'elles ne peuvent suffire à les remplir. Cela seul suffit à indiquer l'inquiétude qui règne dans le monde officiel en Russie.

Londres, 18 juillet. — Le correspondant du Standard à Vienne dit qu'une femme est morte, à Trieste, des suites d'une maladie que l'on croit être le choléra. On signale dans un village de la Roumanie, sur la frontière de Serbie, plusieurs cas de maladie ressemblant fort au choléra.

Londres, 19 juillet. — On a mande de Paris que le choléra, qui a été déclaré dans les quartiers suburbains de cette ville, semble vouloir diminuer. Trois nouveaux cas seulement ont été signalés à Aubervilliers aujourd'hui et deux à Saint-Denis.

Saint-Petersbourg, 19 juillet. — On annonce officiellement que le choléra vient d'éclater dans la province de Coharassan, en Perse.

Dans les districts d'Astrakan et de Saratoff on en signale plusieurs cas tous les jours.

Le comble le typhus s'est déclaré dans le sud de la Russie, où il se propage rapidement, et une épidémie de variole très maligne s'est répandue dans le camp de Krasko-Szelo, à quelques milles de Saint-Petersbourg.

Mariage d'un noble avec une comédienne

Londres, 19 juillet. — Le comte de Orkney a épousé aujourd'hui la comédienne burlesque populaire Connie Gilchrist.

Ce mariage a causé tout un scandale dans l'aristocratie anglaise.

Ravages de la fièvre jaune au Mexique

Mexico, 19 juillet. — La fièvre jaune continue à faire des ravages terribles à Vera-Cruz et la mortalité augmente au lieu de diminuer. Les habitants de cette ville la désignent par le nom de peste.

La fête du Travail à Halifax

Halifax, 19 juillet. — La fête du Travail a été célébrée aujourd'hui à Halifax. Toute la ville a été décorée comme une fête publique.

La grève dans les mines de l'Idaho

Wardner, Idaho, 19 juillet. — La situation est toujours la même ici. Les travaux ont été repris hier dans les mines de Bunker Hill. Les troubles sont calmés à Wallace et exerce la surveillance la plus sévère.

Formidable ouragan en Italie

Toute une région bouleversée

Rome, 19 juillet. — Un effroyable ouragan a dévasté la province de Ravigo, dans le nord de l'Italie, aujourd'hui. Sur une étendue considérable de pays, tout a été balayé, des villages entiers réduits en ruines, et on rapporte que plusieurs personnes ont été tuées.

L'éruption de l'Etna

Catania, 19 juillet. — La terreur règne dans toute la région. L'éruption de l'Etna ne diminue pas de violence et des secousses de tremblement de terre se font sentir à plusieurs reprises. Cette nuit le village de Pizzolungo a été fortement secoué et plusieurs maisons ont été plus ou moins endommagées.

MATANE

Une pluie de candidats bleus

Le Dr JEAN PERIER PELLETIER. — Homme de bien, modeste, dévoué, et d'un caractère digne de respect. Candidat jamais accepté. États de service, battu une fois. Parle l'Allemand, ne comprend aucune langue.

Montréal et Québec, coïncidaient des centaines et des centaines de mille piastres. Le monument du clocher de l'église de Ste-Flavie lui coûte beaucoup moins cher; il a de l'argent, mais en connaît pas la valeur.

Si jamais passé pour un prodige. Parfait équilibre en tout.

Si Jack Finrosson, Seigneur, etc. etc. Plein de bon vouloir, vertu ignorée et méconnue. Dans les petits pots sont les bons oignons et les grandes prétentions.

Le GABON, A. P. magistrat de district. Se croit le sauveur de son peuple. L'office du petit cochen, son protégé de Ste-Fidélité, semble diminuer son prestige. A pour la candidature la soi-disant mauvais riche, une seule goutte de nomination lui suffirait, et dire que les Lazare de Matane ne verseront pas cette goutte bienfaisante. Il faut qu'il aie un cœur de pierre.

Voilà le bilan des candidats bleus dans Matane. Nous ne savons pas si le gouvernement retardé encore l'élection de nouvelles élections pour surgir et de nouveaux gènes vont apparaître. Pauvre Flynn!

Il doit regretter son erreur d'avoir résigné son mandat. Il n'aurait pas eu un prix de tant de sacrifices et de tant d'humiliations, qui pour se sauver de la défaite a fait consommer la plus grande iniquité légale qui se soit jamais vue.

Du côté des libéraux, unanimité parfaite; il n'y a qu'à voir dans le comté pour des milliers de voix. Nous espérons qu'il voudra bien se rendre au désir de ses concitoyens.

Bénédictin d'une cloche à Matane

Monsieur le Rédacteur,

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

Le 16 juillet sera pour Matane un jour à jamais mémorable et pour la mission de Ste-Luce, le souvenir d'une fête bien douée au cœur des généreux et courageux colons de cette belle petite paroisse encore à son berceau.

la suite pourront devenir fameuses. Voici comment; j'ai aussi, de faire un don précieux à la tombola, l'Université a trouvé moyen d'y coopérer d'une façon pratique et originale. Elle offre l'éducation gratuite et complète d'un garçon et d'une fille, pension comprise. Pour le garçon, un séminaire; pour la fille, dans un des meilleurs établissements de la province. Ainsi celui qui appartiendra le billet bénéficiaire de cette faveur pourra faire élever et instruire complètement un enfant aux frais de l'Université. C'est à notre humble avis, les deux lots les plus précieux de la tombola.

H. R.

NOUVELLES DE LEVIS

Il y a eu hier soir, réunion de la Chambre de Commerce de Lévis, au sujet du bonis de \$12,000 accordé à la société King, de Toronto, pour la réouverture de la manufacture de chaussons.

Après discussion sur les garanties que la corporation doit exiger en échange du bonis, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Proposé par le Dr N. Lacerte, secondé par D. Laroche.

Que la Chambre de Commerce de Lévis réunie en assemblée générale, adopte par la présente et confirme en tous points les résolutions passées par le Conseil de cette Chambre en date du 11 juillet courant par laquelle ce dernier exprime au Conseil de ville l'opinion que l'acte d'un bonis et une exemption de taxes en faveur de la maison J. D. King & Co., de Toronto, est une détermination très opportune dans les circonstances, et mérite sa considération sérieuse.

M. Alphonse Verreault, peintre, est arrivé dimanche à bord du steamer *Nunivon* venant d'Europe.

Il était accompagné de son parent, M. L. Estelle, chanteur de *Barbes*.

La fanfare de Lévis, dont M. Verreault est le secrétaire, a été le receveur Grand-Tronc, où le vapeur a accosté et l'a reconduit jusqu'à sa résidence.

La compagnie d'artillerie de Garnison No 2 de Lévis, sous le commandement du cap. J. O. Martineau et des lieutenants F. Roy et Lapierre Marsan, commença ses exercices annuels demain au fort No 2.

AVIS AUX ABONNES

A partir de cette date, aucun agent n'est autorisé à collecter les abonnements à l'ELECTEUR en dehors de la ville de Québec. Les arragés dus à LA JUSTICE et à l'ELECTEUR jusqu'au 13 avril 1892 doivent être envoyés directement à MM. LANGELIER, DUSSAULT & LANGELE, 111, Côte de la Montagne, et les nouveaux abonnements doivent être expédiés directement à l'ADMINISTRATION DE L'ELECTEUR. Ceux qui paieront après cette date à des agents, le feront à leurs risques et périls.

Québec, 7 juillet 1892.

AVIS

MES PRATIQUES ET LE PUBLIC EN général sont priés de prendre note que je suis le seul agent autorisé pour Québec et les environs de la Prescott Browning and Co. L'ancien agent, M. J. B. Langelier, a été autorisé à continuer à porter l'ancien nom et à favoriser le bien-être du public pour leur intérêt et à leur donner les mêmes services qu'il leur a donnés pendant sa vie. Je prie de leur part de ne pas se laisser tromper par les autres agents qui ont été autorisés à porter le nom de Prescott Browning and Co. L'ancien agent, M. J. B. Langelier, a été autorisé à continuer à porter l'ancien nom et à favoriser le bien-être du public pour leur intérêt et à leur donner les mêmes services qu'il leur a donnés pendant sa vie.

IMPORTE MAISON DE COMMERCE

Ouverture à St-Roch d'une agence de la grande maison industrielle de MM. Carrier, Laine & Co.

Au No 254, Rue St-Joseph, St-Roch (Près du Marché Jacques-Cartier)

Le public québécois sera bien aisé d'apprécier les avantages que lui offrent les manufactures de la Dominion, qui ont ouvert une agence de leur maison dans le quartier le plus central de la ville, pour le plus grand nombre de leurs produits. Tout le monde sait que tous les produits manufacturés aux usines de ces manufactures ne sont pas seulement de bonne qualité et en fin.

On trouvera dans la nouvelle maison tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, des cuisines complètes et des meilleurs choix, "bonnes" falencas, étaines, en cuivre, etc., chaudrons de toutes les dimensions, ustensiles en acier, ferblanteries, pompes, différents modèles, charbons, boîtes de romes pour charbon, etc. et tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie.

On portera une attention particulière aux commandes pour réparations et confections de machines, enroulés, et autres inscriptions de machines.

Le prix de la nouvelle maison déferont tout complet.

HOTEL DOMINION

GRANDE RIVIERE, STE-ANNE DE BEAUPRE

Cet hôtel splendide est maintenant prêt à recevoir ceux qui désirent aller passer quelque temps à Ste-Anne de Beaupre.

Le prix de la nouvelle maison déferont tout complet.

L. A. Lapointe.

Maladies des Yeux et des Oreilles

GRAND AVANTAGE

Prix réduits sur Pianos et Harmoniums

Termes de paiement libéraux et avantageux

VOYEZ

PIANOS vendus par abonnement, balance \$1 par semaine

HARMONIUMS, vendus par abonnement, balance \$1 par semaine

PIANOS A LOUER

Profitez de ces avantages en faisant votre choix

CHEZ

ALLAIRE

93 & 95 RUE ST-JEAN

Coin de la rue St-Stanislas

Haute-Ville, Québec

ANTHRACITE

Welsh, Eg et Stovo

ATTENDU AU PREMIER JOUR

Une cargaison de fameux "Big Vein", un anthracite qui brûle sans fumée, dont voici l'analyse:

Carbonne..... 92.27

Hydrogène..... 3.38

Oxygène..... 1.80

Nitrogène..... 0.68

DANS LES NUES

La 38e ascension d'un aéro-naute suisse

Paris, 9 juillet. Un hardi aéronaute vient de s'arrêter à Zurich, après avoir effectué de Rile, Zurich, Mulhouse diverses ascensions toutes heureuses, puis il est allé à la recherche de la fortune dans les airs. Edouard Spelterini est un navigateur suisse; il est originaire de St. Gall, il a été élevé au Tessin, et il consacre l'espace arien comme son domaine.

Un drame de l'adultère

New-York, 19 juillet.—Un drame sanglant s'est déroulé à Rome (Géorgie), et a causé un gros scandale dans la ville. Un négociant bien connu, M. Free Stevens, en rentrant chez lui le soir, a surpris son épouse avec un autre homme dans la chambre de sa femme et dans une situation des plus compromettantes.

Terrible collision sur le Grand-Tronc

Sainte-Catherine, Ont. 18 juillet.—Une collision a eu lieu sur la division Welland du Grand-Tronc entre le vapeur St. Merrion et le vapeur de Buffalo et un train local venant de Port Colborne.

Plusieurs victimes

Sainte-Catherine, Ont. 18 juillet.—Une collision a eu lieu sur la division Welland du Grand-Tronc entre le vapeur St. Merrion et le vapeur de Buffalo et un train local venant de Port Colborne.

MARITIMES

Le soleil descend à l'horizon, jetant sur les rivières et les lacs des reflets d'or et de pourpre. C'est une féerie merveilleuse dont les tableaux se succèdent aux yeux d'un mystérieux géographe. Le temps fait comme l'espace, sans laisser de point de comparaison, sans retourner la pensée à un objet de réflexion déterminé.

Tableau des Mardes

Table with 4 columns: Jours, Date, Matin, Soir. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

SERVICES DES SIGNAUX

Québec, 19 juillet 1892.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS-POSTE.

Le vapeur Monopole, de la ligne Allan, Québec, le 19 juillet, est arrivé à destination hier soir.

UN STEAMER EN PERE.—Rio Janeiro, 19 juillet.

Le vapeur italien Citta Di Roma, qui faisait le service de la maille entre les États-Unis et le Brésil, arrivé le 10 juillet de New-York, a pris feu peu après son entrée dans le port et a été écourté peu de jours. Le Citta Di Roma est un vaisseau de 1,308 tons.

SCENE MACABRE

Rites mystérieux d'un club de suicides

Chicago, 18 juillet.—Une étrange et lugubre cérémonie a eu lieu pendant la nuit sur la rive sud du lac Michigan. Les membres du Whitechapel Club de la ville procédaient en grande pompe à l'incinération de M. Morris Allen Colles, le président du club des suicides de Dallas (Texas), qui s'était brûlé la cervelle le 1er courant à Chicago. Conformément aux instructions écrites laissées par le défunt, un grand bûcher avait été construit dans un endroit désert, sur le bord du lac.

ARRIVÉES

Arrivées dans le port de Québec. Juillet 19.—SS Dedington, Knight, Sydney, pour Montréal, charbon. Skien, Andraesen, Amsterdam, 21 mai.

EN CHARGEMENT

En destination de Montréal. Maitland, Sydney, 14 juillet. Vauvose, Port Mulgrave, 16 juillet.

ARRIVÉES

Arrivées dans le port de Québec. Juillet 19.—Barque Guiana, Toole, Barrow, Dobell, Beckett & Co. Columbia, 1399, Lendres, Dobell, Beckett & Co. Anco, sans livrer. Green, 1201, Liverly, John Stain, quai O'Brien.

ARRIVÉES

Arrivées dans le port de Québec. Juillet 19.—Barque Guiana, Toole, Barrow, Dobell, Beckett & Co. Columbia, 1399, Lendres, Dobell, Beckett & Co. Anco, sans livrer. Green, 1201, Liverly, John Stain, quai O'Brien.

PENSION

PENSION pour quelques messieurs ou une petite famille, dans une résidence privée, à une maison de marche de la barrière St-Foye. Grand jardin, vue magnifique, très salubre. S'adresser sur les lieux à M. C. BURROUGHS.

Le Guide du Voyageur

Détails complets sur le départ et l'arrivée des convois de chemin de fer, bateaux, paquebots

Pour Liverpool. Les paquebots partent à Québec tous les dimanches à 9 h. p.m. pour Liverpool.

Pour le Golfe. Le Steamer "MIRAMICHI" Capt. A. BACQUET. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Pour la Côte Nord. Le steamer OTTEL, capitaine John Temple, partira SAMEDI matin, 9 juillet, à 9 heures et demie pour Nainital, arrivant à Kinnisnoy pour prendre les mailles, pour Berminis et les places d'été jusqu'à la Pointe aux Espagnols.

Pour la Côte Sud. Le steamer BEAVER, capitaine J. B. Mason, partira SAMEDI après-midi, 2 juillet, à 4 heures, et tous les quinze jours pour Port Daniel, arrivant le long de la côte de Gaspé.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU ET ONTARIO ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

DE QUÉBEC A LISLE D'ORLEANS. Vapeur "ORLEANS" Capt. BOLDUC.

Table with 2 columns: LE LIEU, DE QUÉBEC. Rows for 4.15 heures a.m., 8.00 " a.m., 10.00 " a.m., 11.30 " a.m., 1.00 " p.m., 3.30 " p.m., 5.00 " p.m., 5.30 " p.m.

LES DIMANCHES. 1.30 " p.m., 3.15 " p.m., 5.00 " p.m., 7.00 " p.m.

Tous les jours de fête le vapeur fera un voyage de file à 8.00 heures a.m., et dans l'après-midi les voyages se feront comme les dimanches.

Après le 30 juin le vapeur ORLEANS laissera file tous les jours à 10 heures p.m.

Les dimanches et jours de fête le prix de passage, pour St-Joseph de Lévis, aller et retour, sera le même que pour file.

DE QUÉBEC A ST-ROUALD. Vapeur "LEVIS" Capt. DEROCHERS.

Table with 2 columns: ST-ROUALD, QUÉBEC. Rows for 5.00 heures a.m., 8.00 " a.m., 10.00 " a.m., 11.30 " a.m., 1.00 " p.m., 3.30 " p.m., 5.00 " p.m., 5.30 " p.m.

LES DIMANCHES. 2.00 " p.m., 3.15 " p.m., 5.00 " p.m., 7.00 " p.m.

Arrivant à Silery, au quai Bowen, en allant et revenant.

Il y aura un voyage tous les dimanches de St-Rouald et de Silery à Québec à 7 heures p.m.

VAPEUR MONTMAGNY. Capt. VIEN.

DEPART DE QUÉBEC. 5.00 a.m. St-Jean, 6.30 a.m. St-Roch, 8.00 a.m. St-Laurent.

LE SAMEDI. De Berthier 5.00 a.m. De St-Jean 6.30 a.m. De St-Laurent 8.00 a.m.

TRAVERSÉ DE QUÉBEC ET LEVIS. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

LE BATEAU "LE PHÉLÈRE". Laissez Québec tous les jours à 4 heures p.m. et arrivez à New-York le mardi, jeudi et vendredi à 6 heures a.m.

Le mardi et mercredi à 5 heures a.m. Le samedi à 4 heures a.m.

Le "STE-CROIX" — 3 voyages par semaine. Laissez Québec le mardi, jeudi et samedi et arrivez à New-York le mardi, jeudi et samedi.

Le "ST-LOUIS" — 3 voyages par semaine. Arrivant à Québec le lundi et vendredi après midi et laissant Québec le mardi et samedi.

Le "L'ÉTOILE" — laissant Québec le mardi et samedi et arrivant à New-York le mardi, jeudi et vendredi.

CHANGEMENTS DES TRAINS COMMEN. Un train laisse Québec à 9 a.m. arrivant à Montréal à 3.30 p.m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport et les stations intermédiaires.

Un train laisse Québec à 2.50 p.m. arrivant à Montréal à 8.05 p.m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Montréal et New-York, à prix très réduits.

Un train laisse Québec à 10.30 p.m. arrivant à Montréal à 4.30 a.m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland, Ottawa, Toronto et les stations intermédiaires.

Le train de 9 a.m. laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Le train de 10.30 p.m. laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Un train laisse Québec à 1.15 p.m., arrivant à Montréal à 7.30 p.m., connectant avec les trains pour Toronto, Chicago et les endroits de l'O.C.

Les trains laissent Montréal à 8.10 a.m., 3.30 p.m. et 10.30 p.m. Le train de 3.30 p.m. est régulier, les autres tous les deux jours.

Les trains arrivent à Québec à 6.30 a.m. tous les jours, dimanche excepté, et à 4.30 tous les jours.

CHÉMIN DE FER INTERCONTINENTAL. Les trains quittent Lévis.

Express direct pour Halifax, 5.30. Express pour St-Je, 14.30. Accoum, 14.30.

Les trains arrivent à Lévis. Express direct Halifax, 16.00. Accoum, 16.00. Express de St-Je, 12.30.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

ET Taux très réduits d'après le Eastern Standard Time.

CHÉMIN DE FER QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC-St-JEAN. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

A LOUER. Pour l'été, à St-Paul, Rivière du Loup, la maison ci-dessus décrite par M. Joseph Poir. Cette maison est grande et bien disposée; dernièrement elle a été remise à neuf et complètement meublée. En possession de tout ce qui est nécessaire à la vie. Possession donnée en aucun temps.

S'adresser à M. J. H. POPE, 281, rue Bessier, Ottawa.

3 juin—J.n.a.

Liniment Minard guérit les brûlures, etc.

N'OUBLIEZ PAS LA GRANDE VENTE EN LIQUIDATION BRUNET, LAURENT & CIE., A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE. TOUTES LES MARCHANDISES S'Y VENDENT A MOITIE PRIX.

Le Guide du Voyageur

Détails complets sur le départ et l'arrivée des convois de chemin de fer, bateaux, paquebots

Pour Liverpool. Les paquebots partent à Québec tous les dimanches à 9 h. p.m. pour Liverpool.

Pour le Golfe. Le Steamer "MIRAMICHI" Capt. A. BACQUET. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Pour la Côte Nord. Le steamer OTTEL, capitaine John Temple, partira SAMEDI matin, 9 juillet, à 9 heures et demie pour Nainital, arrivant à Kinnisnoy pour prendre les mailles, pour Berminis et les places d'été jusqu'à la Pointe aux Espagnols.

Pour la Côte Sud. Le steamer BEAVER, capitaine J. B. Mason, partira SAMEDI après-midi, 2 juillet, à 4 heures, et tous les quinze jours pour Port Daniel, arrivant le long de la côte de Gaspé.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU ET ONTARIO ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

DE QUÉBEC A LISLE D'ORLEANS. Vapeur "ORLEANS" Capt. BOLDUC.

Table with 2 columns: LE LIEU, DE QUÉBEC. Rows for 4.15 heures a.m., 8.00 " a.m., 10.00 " a.m., 11.30 " a.m., 1.00 " p.m., 3.30 " p.m., 5.00 " p.m., 5.30 " p.m.

LES DIMANCHES. 1.30 " p.m., 3.15 " p.m., 5.00 " p.m., 7.00 " p.m.

Tous les jours de fête le vapeur fera un voyage de file à 8.00 heures a.m., et dans l'après-midi les voyages se feront comme les dimanches.

Après le 30 juin le vapeur ORLEANS laissera file tous les jours à 10 heures p.m.

Les dimanches et jours de fête le prix de passage, pour St-Joseph de Lévis, aller et retour, sera le même que pour file.

DE QUÉBEC A ST-ROUALD. Vapeur "LEVIS" Capt. DEROCHERS.

Table with 2 columns: ST-ROUALD, QUÉBEC. Rows for 5.00 heures a.m., 8.00 " a.m., 10.00 " a.m., 11.30 " a.m., 1.00 " p.m., 3.30 " p.m., 5.00 " p.m., 5.30 " p.m.

LES DIMANCHES. 2.00 " p.m., 3.15 " p.m., 5.00 " p.m., 7.00 " p.m.

Arrivant à Silery, au quai Bowen, en allant et revenant.

Il y aura un voyage tous les dimanches de St-Rouald et de Silery à Québec à 7 heures p.m.

VAPEUR MONTMAGNY. Capt. VIEN.

DEPART DE QUÉBEC. 5.00 a.m. St-Jean, 6.30 a.m. St-Roch, 8.00 a.m. St-Laurent.

LE SAMEDI. De Berthier 5.00 a.m. De St-Jean 6.30 a.m. De St-Laurent 8.00 a.m.

TRAVERSÉ DE QUÉBEC ET LEVIS. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

LE BATEAU "LE PHÉLÈRE". Laissez Québec tous les jours à 4 heures p.m. et arrivez à New-York le mardi, jeudi et vendredi à 6 heures a.m.

Le mardi et mercredi à 5 heures a.m. Le samedi à 4 heures a.m.

Le "STE-CROIX" — 3 voyages par semaine. Laissez Québec le mardi, jeudi et samedi et arrivez à New-York le mardi, jeudi et samedi.

Le "ST-LOUIS" — 3 voyages par semaine. Arrivant à Québec le lundi et vendredi après midi et laissant Québec le mardi et samedi.

Le "L'ÉTOILE" — laissant Québec le mardi et samedi et arrivant à New-York le mardi, jeudi et vendredi.

CHANGEMENTS DES TRAINS COMMEN. Un train laisse Québec à 9 a.m. arrivant à Montréal à 3.30 p.m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport et les stations intermédiaires.

Un train laisse Québec à 2.50 p.m. arrivant à Montréal à 8.05 p.m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Montréal et New-York, à prix très réduits.

Un train laisse Québec à 10.30 p.m. arrivant à Montréal à 4.30 a.m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland, Ottawa, Toronto et les stations intermédiaires.

Le train de 9 a.m. laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Le train de 10.30 p.m. laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Un train laisse Québec à 1.15 p.m., arrivant à Montréal à 7.30 p.m., connectant avec les trains pour Toronto, Chicago et les endroits de l'O.C.

Les trains laissent Montréal à 8.10 a.m., 3.30 p.m. et 10.30 p.m. Le train de 3.30 p.m. est régulier, les autres tous les deux jours.

Les trains arrivent à Québec à 6.30 a.m. tous les jours, dimanche excepté, et à 4.30 tous les jours.

CHÉMIN DE FER INTERCONTINENTAL. Les trains quittent Lévis.

Express direct pour Halifax, 5.30. Express pour St-Je, 14.30. Accoum, 14.30.

Les trains arrivent à Lévis. Express direct Halifax, 16.00. Accoum, 16.00. Express de St-Je, 12.30.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

ET Taux très réduits d'après le Eastern Standard Time.

CHÉMIN DE FER QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC-St-JEAN. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL. (Voir l'annonce dans une autre colonne.)

A LOUER. Pour l'été, à St-Paul, Rivière du Loup, la maison ci-dessus décrite par M. Joseph Poir. Cette maison est grande et bien disposée; dernièrement elle a été remise à neuf et complètement meublée. En possession de tout ce qui est nécessaire à la vie. Possession donnée en aucun temps.

S'adresser à M. J. H. POPE, 281, rue Bessier, Ottawa.

3 juin—J.n.a.

Liniment Minard guérit les brûlures, etc.

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume

Sirop d'Epinette Sauvage

Avec une cuiller, est la meilleure préparation connue EN VENTE PARTOUT

VENANT D'ETRE RECU

FOUR DAMES

INDIENNE, SATINE FRANÇAIS, CAMISOLES ET IMPRIMERIES, POUR MESSIEURS, CRAVATES & SCARFS.

CAMISOLES & CALÉÇONS, COUS & POIGNETS, GRAVATES & SCARFS.

F. SIMARD

No. 137, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC

Aussi un lot de Blouses pour Dames à 40 cts d'escompte.

RE-OUVERTURE

BON MARCHÉ SANS PRÉCÉDENT

THÉS THÉS

RECOLTE DE 1892-93

Reçu directement du marché de Mincing Lane

Sous la direction d'un connaisseur professionnel

POUR LA QUALITÉ, BIEN PEU LES ÉGAL, AUCUN NE LES SURPASSE

DETAILLES AUX PRIX DU GROS

Grand entrepôt de Thé, 10 Rue St-Jean

Le Noir, bonne qualité (semi-feuille) prix étonnant. 20c. Thé noir de choix, plein corps, force intense, breuvage exquis. 15c. Le "The surprise" à 30c. par livre. Délicieuse mixture de thé indien et chinois, abso-

lument pure et odorant. 40c. Mixture Ceylan, Chine et Darjeeling (choix de la récolte). 40c. Mixture, indien et Ceylan, le plus fin et le plus délicieux du Dominion. 12 c. 1/2. Japon noir coloré, idéal-feuille et plein corps bonne qualité. 20c. Japon de choix, fort et odorant. 20c. Oolong (Formose). 20c. Ceylan, extra, Pekoe Oolong. 20c. Hyson extra de choix de Assam. 20c. Demi-casé Gold-m-Tips, de la plantation Carleton, valant \$1.00 la livre. Namina, Assam, Darjeeling, Ceylan, Sylhet, Kangra (Himalayas), Ceylan, Fochow, Pouchong, Congo, Pekoe, Orange Pekoe, Flower, Pekoe, et autres variétés de choix de la récolte et vert; indien, Ceylan, Java, Japon, Chine, les meilleurs qualités qui ont jamais été importées dans le Dominion.

Liste de prix et de conditions gratuits. (à comparer avec les autres.)

5% d'escompte pour argent comptant.

N'oubliez pas l'adresse:

Grand Entrepôt de Thé, No 10, rue St-Jean

A. WATTERS & CIE

9 juillet—6m.

Un remède de famille est sans contredit

BAUME DIVIN A

Il s'emploie pour toutes les douleurs en général, tant qu'à l'intérieur qu'à l'extérieur

Il se vend partout, mais surtout au Dépôt Général

CHEZ

J. E. P. RACICOT

NO 25, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC

AVIS

Le 10 juillet prochain, nous metrons en vente les manuscrits de nos ancêtres pour en faire un recueil, tous les comptes pour arrêter d'abonnement à L'ELECTEUR et à la JUSTICE. Nous avons déjà notifié tous les retardataires et s'ils ne tiennent pas compte de nos avis, ce sera leur faute s'ils ont des frais après le 10 juillet. Nous ne pouvons attendre plus longtemps.

LANDELLER, DUSSAULT & LANDELLER.

Cessionnaires de Belleau & Cie. Québec, 21 juin 1892.

M. Philippe Turcotte

COORDONATEUR ET MARCHAND DE CHAUSURES EN

Gros et en Détail

informe le public et ses nombreuses pratiques qui fera une réduction de vingt-cinq pour cent sur toutes chaussures achetées chez lui. Avant d'acheter une grande quantité de chaussures, s'adresser au magasin de chaussures de M. Philippe Turcotte, 130, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Les chaussures sont achetées sur patrons importés spécialement de grandes manufactures européennes, et par des mains très habiles. Veuillez, s'il vous plaît, jeter un coup d'œil sur notre installation. Il y a aussi un dépôt de chaussures parisiennes chez

Schubert piano Co, New-York. O. Newcombe & Co Toronto, Evans Bros piano Co, Ingersoll.

Mendelssohn Co, Toronto. Utbridge piano Co, Utbridge.

Thomas Organ Co, Woodstock, Utbridge Organ Co, Utbridge.

W. Doherty & Co, Clinton, W. Bell & Co, Guelph.

DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION

en parfait ordre et à très bas prix fabriqué par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque part en Europe, ont été utilisés en PALFAY O'RILEE et ne le cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture. En considération des nombreux services qu'ils ont rendus, nous les vendons à un prix très bas, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une garantie.

Instrument de culture et à cordes pour corps de musique. Seul agent autorisé à Québec de la machine à coudre sans rival.

LA DOMESTIC DE NEW-YORK

BERNARD, FILS & Cie,

EDITEURS DE MUSIQUE, 13-137, Rue St-Jean et Ste-Ursule

HAUTE-VILLE.

En face de chez M. McWilliam, confiseur.

A VENDRE à bon marché, l'ancien poste de commerce de M. Onésime Dion à St-Lambert et dépendances, comprenant une maison 60 x 28, avec bonne eau, étable, hangar, hangar de 70 pieds de long nouvellement construit, emplacement de 62 x 100.

Conditions belles. S'adresser à LOUIS ROY, Palatine, ROY St-Anne, no 1

2 juillet—1m 4p.p.

Mercier, Gouin & Lemieux

AVOCATS

Bureau: "Bâtisse New-York Life" 7, PLACE D'ARMES

MONTREAL

1892—1an

